

INSECTIFUGE
BOVINS / CAPRINS / OVINSÉLOIGNE LES INSECTES PIQUEURS
PRÊT À L'EMPLOIPRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE
EN APPLICATION DU RÈGLEMENT (CE) 2018/848

Composition

Extrait de *Chrysanthemum cinerariaefolium* produit avec du CO₂ supercritique **Pyrèthre** (CAS 89997-63-7) : 4 g/L**Extrait de margousier**, huile pressée à froid de graines décortiquées d'*Azadirachta indica* extraite au CO₂ supercritique (CAS 84696-25-3) : 5 g/L**Géranol** (CAS 106-24-1) : 0,10 g/L

Présentation

INSECTAN INSECTIFUGE BOVINS / CAPRINS / OVINS est une formule liquide prête à l'emploi destinée à éloigner les insectes piqueurs (mouches, moucheron, taons, tiques, culicoïdes, puces...). Ce produit est adapté contre les nuisances engendrées par ces insectes sur les bovins, caprins et ovins. Il s'applique directement sur les animaux.

Les animaux sont protégés entre 2 et 3 jours selon le niveau d'infestation. Le produit peut être appliqué sur des surfaces propres avec une persistance d'action de 8 à 10 jours contre les insectes.

Points forts

- Application directe sur les animaux.
- Composition à base de pyrèthre.
- Spray prêt à l'emploi.
- Produit utilisable en agriculture biologique*.

*Conformément au règlement (CE) 2018/848.

Application et dose d'emploi

Le produit s'applique directement sur les animaux.
Agiter avant emploi.

Au moment de la traite, appliquer 3 à 5 pulvérisations (soit 6 à 10 mL de produit) autour des pis, du ventre, des flancs et des membres antérieurs et postérieurs.

Pour une protection intégrale de l'animal, appliquer 3 à 5 pulvérisations sur veaux, chèvres et ovins et 15 pulvérisations sur vaches laitières.

Renouveler l'application en cas de forte infestation.



Références et conditionnements

Réf I7148A : Flacon Spray de 750 ml - Carton de 12 unités**Réf I7149A** : Bidon de 5 L - Carton de 4 unités

Précautions d'emploi

TP19 - Utiliser les répulsifs avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Consulter la fiche de données de sécurité disponible gratuitement et sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.**Éloignez les chats des surfaces traitées.** Ce produit biocide contient une substance pyrèthrinoïde qui peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats. Si les animaux sont exposés, consulter un vétérinaire. Il est recommandé de porter des gants et de se laver les mains après utilisation du produit. Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie. Appliquer le produit dans un local correctement aéré.

ATTENTION - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **EUH208** Contient alcool benzylique, extrait de *Chrysanthemum cinerariaefolium* produit avec du CO₂ supercritique (pyrèthre), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.



Élimination

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas réutiliser l'emballage. Éliminer le produit non utilisé et son emballage souillé conformément à la réglementation locale en vigueur (grand public : en déchetterie - professionnels : via une filière de collecte des produits dangereux).